

Progrès relatifs aux écosystèmes d'eau douce

MISES À JOUR DE
L'INDICATEUR MONDIAL 6.6.1
ET BESOINS D'ACCÉLÉRATION
2021

RÉSUMÉ ANALYTIQUE





Progrès relatifs aux écosystèmes d'eau douce

Mises à jour de l'indicateur mondial 6.6.1
et besoins d'accélération
2021

Résumé analytique

Cible 6.6 : Écosystèmes

D'ici à 2030, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs¹

Les écosystèmes d'eau douce ont une immense valeur biologique, environnementale, sociale, éducative et économique, et offrent un éventail de biens et de services dont sont tributaires les populations, et l'ensemble des êtres vivants. Ils purifient l'eau douce, régulent les débits, approvisionnent des milliards de personnes en eau et en nourriture, alimentent les cycles de l'eau, du carbone et des nutriments, abritent une extraordinaire biodiversité d'eau douce (Reid *et al.*, 2018) et permettent une utilisation productive de l'eau, pour les besoins de la consommation, de l'agriculture, de la production d'énergie, de la navigation, de l'emploi et du tourisme (ONU-Eau, 2019). Dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD), les écosystèmes d'eau douce constituent des ressources naturelles essentielles à la biosphère. L'efficacité de nombreuses mesures de développement dépend de leurs capacités fonctionnelles et de leur intégrité. Toute évolution défavorable de la quantité d'eau douce disponible et de sa qualité finira par compromettre nos capacités à contribuer au développement durable.

La cible 6.6 cherche à mettre un terme à la dégradation et à la destruction de ces écosystèmes, et à favoriser le rétablissement de ceux qui sont déjà dégradés. Elle s'intéresse à des écosystèmes tels que les zones humides intérieures et côtières, les rivières, les lacs, les réservoirs et les eaux souterraines. Les mesures prises pour protéger et restaurer les écosystèmes d'eau douce contribuent aisément à la réalisation d'autres cibles des ODD, notamment celles relatives au climat (cible 13.1 « renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat »), à la terre (cible 15.3 « lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols ») et aux océans (cible 14.1 « prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments »). L'indicateur 6.6.1 permet de suivre les progrès vers la réalisation de la cible 6.6.

¹ Bien que, dans sa formulation officielle, la cible 6.6 mentionne l'année 2020, nous partons du principe qu'il s'agit de 2030 et qu'une mise à jour sera effectuée.

Indicateur 6.6.1 : Variation de l'étendue des écosystèmes liés à l'eau dans le temps

Pour éclairer les décisions et les mesures visant à protéger et à restaurer les écosystèmes d'eau douce, il est nécessaire de surveiller les caractéristiques qui leur sont propres (étendue, quantité et qualité), et ce, afin de produire des

informations qui serviront à déterminer l'ampleur de tout changement éventuel dans le temps, qu'il s'agisse de l'étendue des lacs, des réservoirs et des zones humides, de la qualité de l'eau des lacs, des réservoirs et des rivières, des débits fluviaux et de la quantité d'eau dans les aquifères souterrains.



Parc national et réserve de Denali, Arkansas (États-Unis). Crédit photo : Sterling Lanier sur Unsplash

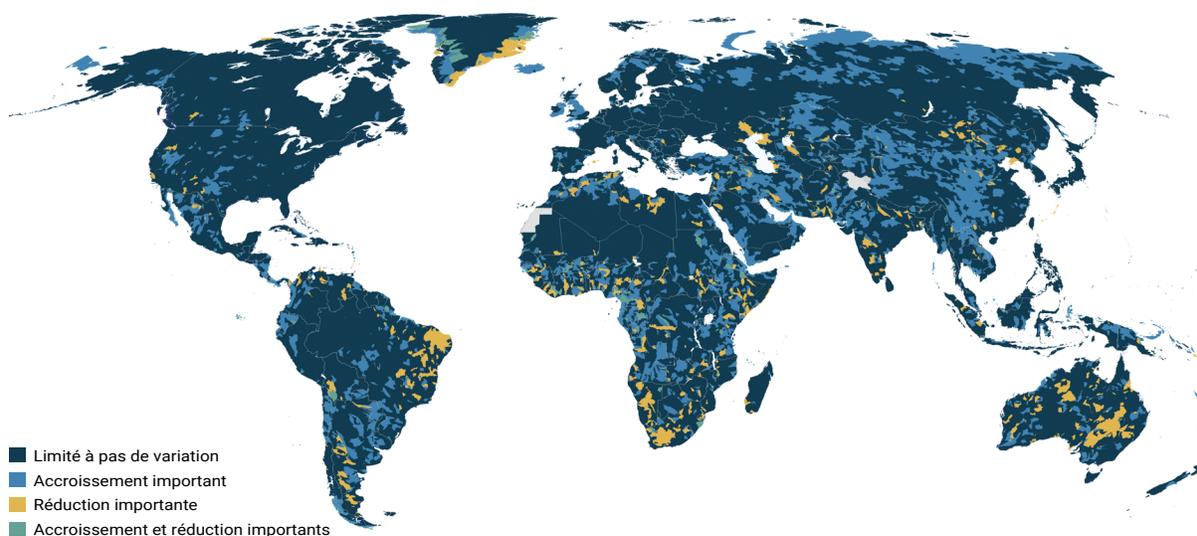
Résumé analytique

Les changements pouvant être observés à l'échelle mondiale dans les écosystèmes d'eau douce et les régimes hydrologiques sont provoqués par les activités humaines. La demande en eau d'une population croissante est venue remodeler le paysage naturel pour en faire un territoire agricole et urbain. Les précipitations et les températures mondiales aggravent le problème, affectant la quantité d'eau douce disponible, ainsi que sa qualité.

On observe notamment de rapides changements au niveau des masses d'eau de surface. Dans un cinquième des bassins hydrographiques du

monde², l'étendue des masses d'eau de surface a considérablement évolué au cours des cinq dernières années. Dans certains bassins hydrographiques touchés, l'étendue des masses d'eau de surface augmente rapidement (en bleu clair sur la carte), en raison des inondations, de la formation de nouveaux réservoirs et des zones désormais inondées. Dans d'autres, l'étendue des masses d'eau de surface diminue rapidement (en jaune sur la carte), en raison de l'assèchement des lacs, des réservoirs, des zones humides, des plaines inondables et des masses d'eau temporaires.

Figure 1. Évolution des masses d'eau de surface à travers le monde

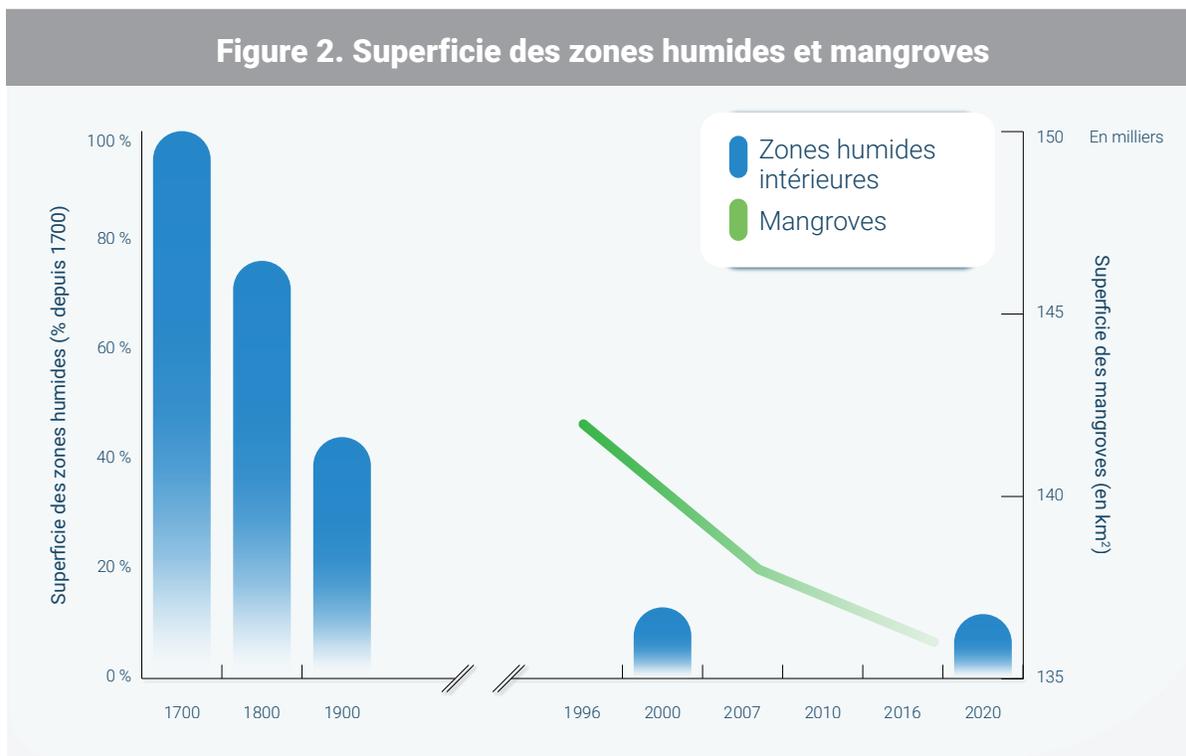


Source : DHI GRAS / PNUF

² 4 111 sur un total de 19 426 bassins. L'indicateur compare les variations des cinq dernières années avec celles des 20 dernières années.

On observe une diminution continue des zones humides côtières et intérieures ; plus de 80 % des zones humides auraient disparu depuis l'ère préindustrielle. À l'heure actuelle, on estime qu'entre 10 et 12 millions de km² seulement ont été préservés.

À l'échelle mondiale, la superficie couverte par des mangroves côtières a quant à elle diminué de 4,2 % depuis 1996. Les zones humides permettent d'atténuer les changements climatiques, de réduire les effets des inondations et des sécheresses et de protéger les eaux douces contre la perte de biodiversité.



Il est essentiel d'améliorer la qualité de l'eau des lacs. Sur un échantillon de 2 300 grands lacs, près d'un quart ont enregistré des niveaux de turbidité élevés à extrême en 2019. Près de 21 millions de personnes (dont 5 millions d'enfants) vivent à moins de cinq kilomètres d'un lac affichant un niveau de turbidité élevé, et doivent probablement compter sur leurs ressources en eau pour divers usages. Un niveau de turbidité élevé peut être le signe d'une pollution de l'eau, car la quantité importante de particules en suspension permet aux polluants, tels que les métaux et les bactéries, de se fixer. Les lacs qui présentent un niveau de turbidité élevé peuvent donc avoir des effets néfastes sur la santé des êtres humains et des écosystèmes. Pour remédier à cette situation, il est nécessaire d'améliorer la qualité de leur eau.

Recommandations visant à accélérer les mesures de protection des écosystèmes d'eau douce

Mettre en œuvre et faire appliquer, à l'échelle d'un pays et de chaque bassin hydrographique, des politiques, des lois et des pratiques visant à protéger efficacement l'intégrité des écosystèmes d'eau douce, mais aussi à restaurer à grande échelle ceux qui sont dégradés. Les pays sont instamment priés d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action, des feuilles de route, des portefeuilles d'investissements, des cadres législatifs et des mécanismes directeurs permettant de repérer les écosystèmes d'eau

douce à protéger ou à restaurer en priorité. Les interventions en matière de protection et de restauration doivent tenir compte des processus hydrologiques interdépendants intervenant au sein du bassin hydrographique tout entier. Un approvisionnement en eau douce de quantité et de qualité suffisantes permettant de répondre durablement à la demande socioéconomique et environnementale d'une population tributaire de cette ressource doit représenter le seuil minimal de réussite.

Mieux tenir compte des données sur l'eau douce dans le cadre des processus sectoriels tributaires de cette ressource. Promouvoir, partager et diffuser les données disponibles dans l'ensemble des secteurs, des institutions et des sociétés tributaires des ressources d'eau douce.

Les coordonnateurs nationaux de l'ODD 6 et de l'indicateur 6.6.1 sont bien placés pour promouvoir une planification intersectorielle et évaluer les

données et les tendances (notamment à l'échelle des bassins) à l'aide des informations recueillies par la plateforme relative aux écosystèmes d'eau douce du Programme des Nations Unies pour l'environnement (Freshwater Ecosystems Explorer). Le processus de planification intersectorielle doit être conforme au cadre de gestion intégrée des ressources en eau (indicateur 6.5.1), sa mise en œuvre appuyant la réalisation de l'ODD 6.

Améliorer la coordination entre les institutions œuvrant pour la protection de l'eau douce afin de réaliser l'ODD 6. Reconnaisant que la sécurité hydrique dépend de la santé des écosystèmes, chacune des recommandations susvisées appelle à la coordination effective des institutions œuvrant sur les différents aspects des objectifs sociaux, économiques et environnementaux liés à l'eau couverts par chacune des cibles de l'ODD 6. La mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1 sur la gestion intégrée des ressources en eau favorise la coordination et la planification intersectorielle.



Parc national et réserve de Denali, Arkansas (États-Unis). Crédit photo : Sterling Lanier sur Unsplash

Auteurs principaux

Stuart Crane du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; Christian Tottrup et Michael Munck (DHI GRAS)

Auteurs collaborateurs

Torsten Bondo, Silvia Huber, Cécile M.M. Kittel, Daniel Druce, Mads Christensen, Razvan Berteau et Jonas B. Sølvesten (DHI GRAS)

Examineurs

Joakim Harlin (PNUE) ; Paul Glennie, Gareth James Lloyd, Maija Bertule, Lisbet Rhiannon Hansen (Centre PNUE-DHI pour l'eau et l'environnement) ; Chris Dickens de l'Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI) ; Bo Elberling (Université de Copenhague) ; Justin Hanson et Alejandro E. Lasarte (DHI) ; Ake Rosenqvist de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA) et de solo Earth Observation (soloEO) ; Lammert Hilarides (Wetlands International) ; Stefan Simis (laboratoire marin de Plymouth) ; Kerstin Stelzer (Brockmann Consult) ; membres et partenaires d'ONU-Eau ; et le groupe consultatif stratégique pour l'Initiative de suivi intégré de l'ODD 6

© 2021 - Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

ISBN : 978-92-807-3879-7

Mandat n° : DEP/2377/NA

Cette publication peut être reproduite en totalité ou en partie et sous toute forme quelconque à des fins pédagogiques ou non lucratives sans autorisation spéciale du ou des auteurs, du moment que la source est citée. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication utilisant le présent rapport comme source. La présente publication ne peut être revendue ni servir à aucun autre usage commercial sans l'autorisation écrite préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les demandes d'autorisation, précisant l'objet et le but de la reproduction, devront être adressées au Directeur, Division de la communication, Programme des Nations Unies pour l'environnement, P.O. Box 30552, Nairobi 00100, Kenya.

Nous sommes reconnaissants des contributions apportées au Fonds fiduciaire interinstitutionnel d'ONU-Eau par le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (BZ), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) et la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC).

Avertissement

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Pour obtenir des directives générales concernant l'utilisation de cartes dans les publications, veuillez consulter la page suivante : <http://www.un.org/Depts/Cartographic/english/htmain.htm>.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont recommandés par le Programme des Nations unies pour l'environnement ou les auteurs. L'utilisation des informations présentes dans ce document à des fins publicitaires n'est pas autorisée. Les noms de marques et les symboles sont utilisés à des fins rédactionnelles sans aucune intention d'enfreindre les lois sur les droits des marques ou les droits d'auteur.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement s'excuse des éventuelles erreurs ou omissions involontairement commises. Les cartes, les photos et les illustrations appartiennent aux auteurs indiqués.

Citation suggérée :

Programme des Nations Unies pour l'environnement (2021). Progrès relatifs aux écosystèmes d'eau douce : série de rapports de suivi de l'ODD 6 – mise à jour de l'état de mise en œuvre de l'indicateur mondial 6.6.1 et besoins d'accélération.

En savoir plus sur les progrès relatifs à l'ODD 6

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Où en est la réalisation de l'**ODD 6** dans le monde ? Visualisez, analysez et téléchargez les données mondiales, régionales et nationales relatives à l'eau et à l'assainissement à l'adresse suivante : <https://www.sdg6data.org/>

L'ODD 6 élargit l'accent mis par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sur l'eau de boisson et l'assainissement de base afin d'y inclure la gestion de toutes les ressources en eau, des eaux usées et des ressources écosystémiques, tout en reconnaissant l'importance d'un environnement favorable. Faire converger ces aspects constitue une première étape en vue de contrer la fragmentation sectorielle et de permettre une gestion cohérente et durable. Cela représente également une avancée importante en faveur de la gestion durable de l'eau.

Le suivi des progrès relatifs à la mise en œuvre de l'ODD 6 joue un rôle central dans sa réalisation. Des données de haute qualité aident les responsables politiques et les décideurs de tous les niveaux du gouvernement à identifier les difficultés et les possibilités, à définir les priorités en vue d'une mise en œuvre plus efficace et efficiente, à établir des rapports sur les progrès, à accroître la responsabilité et à encourager l'appui politique ainsi que des secteurs public et privé en vue de nouveaux investissements.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 précise que le suivi et l'examen mondiaux reposeront principalement sur les sources officielles nationales de données. Les données sont compilées et vérifiées par les organismes des Nations Unies responsables, qui adressent une demande de nouvelles données aux référents nationaux tous les deux à trois ans, tout en fournissant un soutien au renforcement des capacités. La dernière campagne mondiale de collecte de données a eu lieu en 2020 et a permis de mettre à jour l'état d'avancement de neuf des indicateurs mondiaux de l'ODD 6 (voir ci-dessous). Les rapports établis présentent une analyse détaillée de la situation actuelle, des précédents progrès de mise en œuvre et des mesures d'accélération nécessaires des cibles de l'ODD 6.

Il est essentiel de regrouper les données relatives à tous les indicateurs mondiaux de l'ODD 6 ainsi qu'à d'autres paramètres sociaux, économiques et environnementaux fondamentaux afin d'effectuer une évaluation et une analyse complètes de l'avancement global de l'ODD 6. Il s'agit précisément de la fonction remplie par le portail de données sur l'ODD 6, qui permet aux acteurs mondiaux, régionaux et nationaux de différents secteurs d'obtenir une vue d'ensemble et les aide à prendre des décisions favorisant la mise en œuvre de tous les ODD. En outre, ONU-Eau publie régulièrement des rapports de synthèse au sujet de l'avancement global de l'ODD 6.



<p>Rapport de synthèse 2021 sur les progrès relatifs à l'ODD 6 pour l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de tous les indicateurs mondiaux de l'ODD 6. Publié par ONU-Eau dans le cadre de l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/summary-progress-update-2021-sdg-6-water-and-sanitation-for-all/</p>
<p>Progrès relatifs à l'eau de boisson, à l'assainissement et à l'hygiène au sein des foyers – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet des indicateurs 6.1.1 et 6.2.1 de l'ODD. Publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).</p> <p>https://www.unwater.org/publications/who-unicef-joint-monitoring-program-for-water-supply-sanitation-and-hygiene-jmp-progress-on-household-drinking-water-sanitation-and-hygiene-2000-2020/</p>
<p>Progrès relatifs au traitement des eaux usées – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.3.1 de l'ODD. Publié par l'OMS et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-wastewater-treatment-631-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs à la qualité de l'eau ambiante – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.3.2 de l'ODD. Publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-ambient-water-quality-632-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs à l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.4.1 de l'ODD. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-water-use-efficiency-641-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs au niveau de stress hydrique – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.4.2 de l'ODD. Publié par la FAO pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-level-of-water-stress-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs à la gestion intégrée des ressources en eau – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.5.1 de l'ODD. Publié par le PNUE pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-integrated-water-resources-management-651-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs à la coopération dans le domaine des eaux transfrontières – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.5.2 de l'ODD. Publié par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-transboundary-water-cooperation-652-2021-update/</p>
<p>Progrès relatifs aux écosystèmes liés à l'eau – Mise à jour 2021</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet de l'indicateur 6.6.1 de l'ODD. Publié par le PNUE pour le compte d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/progress-on-water-related-ecosystems-661-2021-update/</p>
<p>Systemes nationaux d'appui à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène – Rapport sur la situation mondiale en 2019</p>	<p>Document fondé sur les dernières données disponibles au sujet des indicateurs 6.a.1. et 6.b.1 de l'ODD. Publié par l'OMS pour le compte d'ONU-Eau dans le cadre de l'analyse et de l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) d'ONU-Eau.</p> <p>https://www.unwater.org/publications/un-water-glaas-2019-national-systems-to-support-drinking-water-sanitation-and-hygiene-global-status-report-2019/</p>

Présentation de l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6

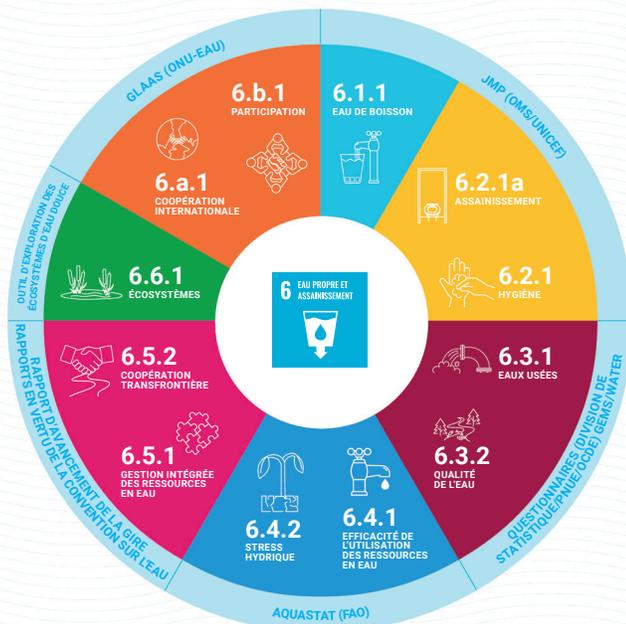
Par l'intermédiaire de l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'objectif de développement durable (ODD) 6, les Nations Unies se proposent d'aider les pays à assurer le suivi des problématiques liées à l'eau et à l'assainissement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi qu'à compiler les données nationales permettant de rendre compte des progrès mondiaux vers la réalisation de l'ODD 6.

L'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 rassemble les organismes des Nations Unies formellement mandatés pour compiler les données nationales relatives aux indicateurs mondiaux de l'ODD 6, et s'appuie sur des efforts continus tels que le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP), le Système mondial de surveillance continue de l'environnement pour l'eau douce (GEMS/Water), le Système d'information mondial de la FAO sur l'eau et l'agriculture (AQUASTAT) ainsi que l'analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) d'ONU-Eau.

Ces efforts conjoints facilitent la création de synergies entre les organismes des Nations Unies et l'harmonisation des méthodes et des demandes de données, décuplant le rayonnement de l'information et réduisant la charge que représente l'établissement de rapports. À l'échelle nationale, l'initiative promeut également la collaboration intersectorielle en plus de la consolidation des capacités de différentes organisations et des données dont elles disposent.

L'objectif global de l'initiative est d'accélérer la réalisation de l'ODD 6 en renforçant la disponibilité de données de haute qualité pouvant servir de fondement à l'élaboration de politiques, à la réglementation, à la planification et aux investissements à tous les niveaux. Plus particulièrement, l'initiative vise à soutenir les pays dans le cadre de la collecte, de l'analyse et du suivi des données relatives à l'ODD 6, ainsi qu'à aider les responsables politiques et les décideurs à utiliser ces données à tous les niveaux.

- > De plus amples informations sur le suivi de l'ODD 6 et l'établissement de rapports sont disponibles à l'adresse suivante : www.sdg6monitoring.org.
- > Les rapports d'avancement concernant l'ODD 6 dans son ensemble et chacun de ses indicateurs peuvent être consultés à l'adresse suivante : https://www.unwater.org/publication_categories/sdg6-progress-reports/.
- > Les données mondiales, régionales et nationales les plus récentes sur l'ODD 6 sont accessibles à l'adresse suivante : www.sdg6data.org.



INDICATEURS	ORGANISMES RESPONSABLES
6.1.1 Pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	OMS, UNICEF
6.2.1 Pourcentage de la population utilisant a) des services d'assainissement gérés en toute sécurité et b) des installations de lavage des mains à l'eau et au savon	OMS, UNICEF
6.3.1 Proportion des eaux usées ménagères et industrielles traitée sans danger	OMS, ONU-Habitat, Division de statistique
6.3.2 Proportion des masses d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne	PNUE
6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau dans le temps	FAO
6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles	FAO
6.5.1 Degré de gestion intégrée des ressources en eau	PNUE
6.5.2 Proportion de bassins hydriques transfrontières où la coopération en matière d'eau est régie par un arrangement opérationnel	CEE-ONU, UNESCO
6.6.1 Variation de l'étendue des écosystèmes liés à l'eau dans le temps	PNUE, Ramsar
6.a.1 Montant des dépenses d'aide publique au développement consacrées à l'eau et à l'assainissement incluses dans un plan de dépenses coordonné par le gouvernement	OMS, OCDE
6.b.1 Pourcentage d'administrations locales disposant de politiques et de procédures opérationnelles en matière de participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement	OMS, OCDE

Rapports d'ONU-Eau

ONU-Eau assure la coordination des actions des organismes des Nations Unies et des organisations internationales intervenant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Son objectif est d'aider avec plus d'efficacité les États membres à conclure des accords internationaux relatifs à l'eau et à l'assainissement. Ses publications s'appuient sur l'expérience et l'expertise de ses membres et partenaires.

<p>Rapport de synthèse sur l'avancement de l'ODD 6 – Mise à jour 2021</p>	<p>Ce rapport de synthèse fait le point sur l'avancement global de l'ODD 6 et définit les domaines où les efforts doivent être accélérés en priorité. Il est élaboré par l'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6 et contient les dernières données nationales, régionales et mondiales relatives à tous les indicateurs mondiaux de l'ODD 6.</p>
<p>Série de huit rapports sur l'avancement de l'ODD 6 par indicateur mondial – Mise à jour 2021</p>	<p>Ces rapports fournissent une mise à jour ainsi qu'une analyse détaillée des données relatives à l'avancement des différentes cibles de l'ODD 6 et définissent les domaines où il est prioritaire d'accélérer les efforts. Il s'agit des rapports sur les progrès relatifs à l'eau de boisson, à l'assainissement et à l'hygiène au sein des foyers (OMS et UNICEF) ; les progrès relatifs au traitement des eaux usées (OMS et ONU-Habitat) ; les progrès relatifs à la qualité de l'eau ambiante (PNUE) ; les progrès relatifs à l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau (FAO) ; les progrès relatifs à la gestion intégrée des ressources en eau (PNUE) ; les progrès relatifs à la coopération dans le domaine des eaux transfrontières (CEE-ONU et UNESCO) ; et les progrès relatifs aux écosystèmes liés à l'eau (PNUE). Élaborés par les organismes des Nations Unies dépositaires, ces rapports présentent les données nationales, régionales et mondiales nouvellement disponibles au sujet des indicateurs mondiaux de l'ODD 6.</p>
<p>Analyse et évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS)</p>	<p>L'analyse et l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable sont effectuées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour le compte d'ONU-Eau. Elles font le point sur l'ensemble des cadres stratégiques, des arrangements institutionnels, des ressources humaines ainsi que des sources de financement nationales et internationales à l'appui de l'assainissement et de l'eau de boisson à travers le monde. L'analyse et l'évaluation mondiales contribuent sensiblement aux activités du partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA) ainsi qu'aux rapports sur l'avancement de l'ODD 6 (mentionnés ci-dessus).</p>
<p>Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau</p>	<p>Rapport phare d'ONU-Eau concernant les problématiques liées à l'eau et à l'assainissement, le rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR) traite d'un thème principal différent chaque année. Ce rapport est publié par l'UNESCO pour le compte d'ONU-Eau et son élaboration est coordonnée par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau. Sur la base de travaux effectués par les entités membres et partenaires d'ONU-Eau, il présente des informations concernant les principaux aspects dominants de l'état, de l'utilisation et de la gestion des ressources en eau douce et des systèmes d'assainissement. Dévoilé à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, ce rapport fournit aux décideurs des connaissances et des outils utiles à la conception et à l'application de politiques durables en matière d'eau. Il propose également des bonnes pratiques ainsi que des analyses poussées afin de favoriser la formulation d'idées et la prise de mesures visant à améliorer la gouvernance au sein et au-delà du secteur de l'eau.</p>

Rapports de situation du Programme commun OMS/ UNICEF de suivi de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et de l’hygiène (JMP)	Le programme commun est rattaché à ONU-Eau et est chargé du suivi global de l’avancement des cibles de l’ODD 6 concernant l’accès de tous à une eau de boisson sûre et abordable ainsi qu’à des services d’assainissement et d’hygiène adéquats et équitables. Tous les deux ans, le programme commun publie des estimations mises à jour ainsi que des rapports de situation sur l’eau, l’assainissement et l’hygiène au sein des foyers, des écoles et des établissements de santé.
Notes politiques et analytiques	Les notes politiques d’ONU-Eau se fondent sur l’expertise commune du système des Nations Unies pour fournir des orientations brèves et informatives sur les questions les plus urgentes liées à l’eau douce. Les notes analytiques offrent une réflexion sur les nouvelles problématiques et peuvent servir de base à d’autres recherches, débats et orientations politiques.

Publications d’ONU-Eau à venir

- **UN-Water Policy Brief on Gender and Water (note politique d’ONU-Eau concernant le genre et l’eau)**
- **Update of UN-Water Policy Brief on Transboundary Waters Cooperation (mise à jour de la note politique d’ONU-Eau concernant la coopération dans le domaine des eaux transfrontières)**
- **UN-Water Analytical Brief on Water Efficiency (note analytique d’ONU-Eau concernant l’efficacité de l’utilisation des ressources en eau)**

Pour en savoir plus, veuillez consulter la page suivante : <https://www.unwater.org/unwater-publications/>.

